



COMMUNIQUÉ
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

**20 novembre - Journée mondiale de l'enfance
Maintenir et développer le lien significatif de l'enfant avec ses deux parents**

Montréal, le 20 novembre 2003. À l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance décrétée par les Nations Unies la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) tient à rappeler l'importance du maintien et du développement du lien significatif de l'enfant avec ses deux parents, en vertu de l'article 18.8 de la Convention relative aux droits des enfants.

Suite à la journée d'étude « Nos enfants ont droit à leurs deux parents? », qui a eu lieu le 14 novembre, et à laquelle assistait plus d'une centaine d'intervenants, la COFAQ et ALPE-Québec déposaient une déclaration conjointe dans laquelle il est proposé, pour appuyer le maintien et le développement de ce lien de :

- reconnaître et valoriser les ressources et les forces des enfants et des familles;
- reconnaître le rôle social de la famille et le rôle premier exercé par les parents auprès de leurs enfants;
- améliorer le respect des besoins et des droits de l'enfant pour un développement harmonieux et que les intervenants familiaux, institutionnels et communautaires associent qualités relationnelles et compétences techniques;
- faire connaître et valoriser les réussites et les pratiques favorisant l'épanouissement de l'enfant et de ses deux parents ainsi que les réussites et pratiques favorisant l'épanouissement des parents malgré la rupture.

Dans cet esprit, la COFAQ invite les éluEs, au-delà des allégeances et des partis politiques, à avoir comme première préoccupation le bien-être de l'enfant et le respect de ses droits et réclame donc que chaque décision prise par les gouvernements provincial et fédéral adopte clairement un parti pris en faveur de l'enfant, et plus spécifiquement de l'importance du lien significatif de celui-ci avec ses deux parents.

— 30 —

Source : Paul-André Tremblay
Président
514.521.4777

Denise Campeau Blanchette
Directrice générale
famille@cofaq.qc.ca